

No 22

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 23 FEVRIER 1934

PRIÈRES.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que MM. Bowman, Chevrier, Ernst, Laurin, Lawson, MacInnis et Pouliot constituent le comité spécial de la Chambre, conformément à la motion adoptée le 16 février 1934, pour s'enquérir et faire rapport sur l'administration et l'opération de la Loi du service civil, avec pouvoirs de faire quérir personnes, documents et archives, et entendre des témoins, et faire rapport à la Chambre de temps à autre.

M. Rhodes, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport de l'auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1933.—Vol. I.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Depuis le mois de septembre 1927, quelles sommes on a versées en honoraires à la firme Kilmer, Irving et Davis de Toronto, et pour quels services rendus à n'importe lequel des ministères fédéraux.

2. Quels sont maintenant, et quels furent, durant ce temps, les membres de cette firme.

3. Depuis 1927, quelles autres firmes légales ou avocats résidant dans l'Ontario ont reçu des honoraires du gouvernement fédéral, et quelles sommes ils ont reçues.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934—Document montrant:—

1. Quels sont les membres du personnel du canal de Trent.

2. Quelle est leur charge respective et leur salaire.

3. Quand chacun a été nommé.

4. Combien sont des ingénieurs.

5. Quels membres de ce personnel jouissent (a) d'une maison sans payer de loyer, (b) de téléphone gratuit, (c) ont le combustible et la lumière sans la payer.